

Causerie genevoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Contigny; — Paleyres; — St-Laurent. Cette division a été supprimée en 1798, époque à laquelle, pendant deux ans, on a laissé chacun libre de procéder comme il l'entendait, sauf à s'entendre avec ses voisins. Voici le tableau qui renferme le résultat de ces recherches :

	Nombre d'années de la période.	Date moyenne des bans de vendanges pendant la période.
De 1480 à 1550	33	5 octobre.
1551 à 1595	33	7 »
1604 à 1681	48	8 »
1687 à 1716	30	20 »
1717 à 1746	28	20 »
1747 à 1776	30	21 »
1777 à 1806	30	12 »
1807 à 1836	30	15 »
1837 à 1866	30	10 »

Nous devons expliquer que les 48 années indiquées de 1604 à 1681 sont celles pour lesquelles on a trouvé une indication de bans de vendanges.

Les dates extrêmes sont :

En 1505 et 1822, le 16 septembre;

En 1698 et 1816, le 12 novembre.

Différence : 57 jours.

Les renseignements pour Veytaux ne remontent pas au delà de 1747; voici ce qu'ils indiquent :

De 1747 à 1776	30 ans	12 octobre.
1777 à 1806	30 »	10 »
1807 à 1836	30 »	14 »
1837 à 1866	30 »	17 »

On voit qu'à Lausanne on a la tendance de vendanger de plus en plus tôt, tandis qu'à Montreux et Aigle, on tend à retarder l'époque de la vendange. Le tableau pour Lausanne indique un saut très brusque dans l'époque des vendanges vers 1680; ne faudrait-il pas l'attribuer à l'arrivée dans notre pays de nombreux réfugiés français, qui apportèrent avec eux des habitudes nouvelles que leur intelligence et leur influence firent facilement accepter? En même temps qu'ils introduisirent dans nos villes de nombreuses industries, ne purent-ils pas aussi apporter dans le mode de culture de la vigne des modifications importantes? Il est tout au moins permis de le supposer.

Si nous voulons essayer de tirer une conclusion de l'étude que nous venons de faire nous dirons:

Que s'il y a eu, dans l'époque historique, des changements de climat dans nos contrées, ils ont été bien petits;

Qu'il est impossible, l'histoire en main, de conclure à un changement;

Que s'il y a eu des changements locaux, ils ont dû se produire au centre de nos montagnes et dans les contrées septentrionales.

S. C.

Causerie genevoise

AUX ABONNÉS DU *Conteur vaudois*.

Vous connaissez tous Genève; c'est-à-dire que vous

¹ Il est entendu que, pour la confection des tableaux qui précèdent, M. Dufour a tenu compte du passage du calendrier julien au calendrier grégorien, qui s'effectua dans notre pays au commencement du XVIII^e siècle.

y avez tous passé sinon quelques mois, du moins quelques semaines, quelques jours ou quelques heures; nous n'avons donc pas à vous dépeindre la patrie des Rousseau, des Bonnet, des de Saussure, etc., telle qu'elle est de nos jours, après les transformations successives qu'elle a subies depuis une quarantaine d'années.

Bateaux à vapeur et chemins de fer ont créé des rapports trop intimes entre tous les cantons de la Suisse romande pour qu'une description de la Genève actuelle ne soit pas superflue.

Mais peut-être est-il quelqu'un qui ait vu notre ville avant 1830 et se la rappelle?

Oui, n'est-ce pas?

Eh bien! c'est à ce lecteur-là que nous nous adressons aujourd'hui; c'est à lui que nous demandons s'il est possible de regretter le Port au bois, les Boucheries, les vieilles mesures croûlantes qui se miraient sans pudeur dans les eaux bleues du Léman et du Rhône; l'île des Barques (île Rousseau), servant de chantier de construction; les dômes et les hauts-bancs des Rues-Basses, de la Fusterie et de Coutance, le mur de la Corraterie, remplacé par d'élégantes maisons; les portes de la ville avec leurs ponts-levis; les anciens réverbères à l'huile, etc., etc.?

Se souvient-il, ce lecteur, que nous nous représentons volontiers comme le propriétaire d'une riche ferme, comme le chef vénéré d'une famille nombreuse et prospère, se souvient-il de l'éclairage des *boutiques* (c'était l'expression du temps) et de leurs vitrines à quatre petits carreaux souvent malpropres, vitrines appelées *montres*, qu'on perchait le matin sur des tablettes à bascule et qu'on rentrait à la nuit tombante?

Là, des fichus, des bonnets, des chapeaux fanés, des coupons de rubans exposés au soleil depuis plus de six mois, groupés sans art, sans goût, servaient à donner une vague idée du cahos primitif.

À côté, l'étalage d'une toilière; cotonnade bleue ou rouge, mouchoirs de poche à carreaux, indiennes aux couleurs tranchantes flottaient en plein vent et narguaient la pluie, grâce aux dômes, retraite hospitalière des chauves-souris, ou aux larges avant-toits des hauts-bancs.

Ici, sur des tablettes, étaient entassés des échantillons de poterie commune ou de terre de pipe, de faïence peinte et même de porcelaine.

Plus loin, le cordonnier en vogue, sachant que les *Cendrillons* sont rares à Genève, exposait aux regards de grands souliers massifs et quelques paires d'escarpins rouges, verts, jaunes ou bruns, suivant la mode de la saison.

Chez les orfèvres, les vitrines les moins élégantes avaient encore du prix. On y voyait suspendus de lourds colliers d'or à larges plaques, de gros cœurs d'or ou d'argent surmontant une croix du même métal; des chaînes russes et des chaînes de Venise; de respectables montres bombées, comme on en voit encore quelques modèles dans l'écrin de mariage des grand'mamans; puis, à côté de ces bijoux, des cuillers à café et des couverts d'argent; quant à l'orfèvrerie proprement dite, il fallait entrer dans le magasin pour la juger, on ne l'exposait pas.

En hiver, depuis sept heures du soir, toutes les boutiques (sauf pourtant celles des épiciers) étaient fermées; cela se comprend, la mince chandelle que les marchands allument un instant pour la forme était incapable de faire distinguer les couleurs. Il ne fallait pas songer à faire le moindre assortiment dans la veillée; encore moins pensait-on à choisir un bijou, un tissu ou tout autre objet de mode après le coucher du soleil. Aussi ce temps, que quelques vieux Genevois ennemis des lumières appellent l'âge d'or, nous semblerait mieux qualifié si on le nommait *l'âge des poules*.

Le reste était à l'avenant.

Aucun hôtel somptueux n'invitait les étrangers de distinction à séjourner quelque temps à Genève et à y laisser un peu de cet or qu'ils jettent avec tant d'insouciance quand il s'agit de leur bien-être ou de leur plaisir.

Le théâtre, ouvert trois fois par semaine, ne faisait guère salle pleine que le dimanche, et les bals, les soirées trahissaient, par leur cachet intime, *la crainte des inconnus*, qui n'a pas encore disparu totalement du caractère genevois.

On dansait alors, comme aujourd'hui, sur tous les degrés de l'échelle sociale; mais, dans la classe ouvrière, où maintenant une certaine élégance est de rigueur, on ne faisait aucun frais pour la toilette, la décoration de la salle et la musique. Les amateurs ne manquaient pas; un violon, une basse, une clarinette qu'on recrutait entre amis presque à l'ouverture du bal faisaient les délices d'une petite société qui, pour rafraîchissements, se contentait de quelques pommes ou d'une corbeille de gauffres arrosées de vin ou de sirop.

S'amuse-t-on davantage maintenant, en faisant beaucoup plus de dépense? Nous ne le prétendons pas. Les sauvages ont leurs danses aussi, et la joie qu'elles leur procurent n'est pas moins vive que la nôtre; elle est différente. A mesure que l'intelligence se développe, le goût du beau s'accroît et la jouissance s'épure.

Le perfectionnement intellectuel vers lequel l'homme marche (souvent en dépit de sa volonté, par une loi divine qui l'y contraint) ne doit pas lui donner une plus forte somme de bonheur; c'est assez qu'en élevant ses désirs il le force à monter les degrés incandescentes de cette échelle que Jacob vit en songe et que nous appelons *progrès*.

Mais ces considérations philosophiques ne sont pas du goût de quelque vieux retardataires qui pleurent la Genève de leur enfance et s'imaginent que la destruction des dômes, des hauts-bancs, des vieilles mesures et des fortifications a chassé les vertus de leur ville natale.

« Genève s'en va! » répètent-ils sur tous les tons les plus lamentables de la gamme des regrets; « on n'y rencontre que des visages étrangers; on y parle l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol; le luxe et l'amour du plaisir se glissent partout: notre voix n'est plus écoutée.... Genève s'en va! »

Non! Genève subit la loi des peuples, comme nous

subissons tous la loi des individus, loi de transformation qui régit l'univers.

Vouloir qu'une nation reste stationnaire, qu'elle ne change ni de goûts, ni d'habitudes, est aussi insensé que si l'on exigeait qu'un homme dans la force de l'âge se contentât du genre de vie et des jeux qui l'ont pleinement satisfait quand il était enfant.

Si, comme le prétendent les esprits moroses, nous marchons vers une décadence certaine, c'est que dans les desseins de Dieu il faut passer par la brillante jeunesse et le développement complet de la vigueur pour arriver fatalement à la décrépitude finale.

Cette déchéance et cette chute, inévitables pour tous les peuples, est encore loin de nous, qui n'avons pas atteint le point culminant de la prospérité. Point de sinistres présages; nos arrière-neveux mêmes n'ont rien à craindre; ils doivent, au contraire, progresser, grandir et mettre au jour des talents et des vertus que le développement intellectuel et moral produira infailliblement.

De nos jours la société genevoise n'est point homogène comme elle le fut jadis; dans une prochaine causerie, nous examinerons les divers éléments qui la composent.

Y.

Les Musulmans dans la Suisse romande

(Suite et fin)

VII.

Bien d'autres questions incidentes pourraient et même devraient prendre leur place ici, si nous avions la prétention de traiter à fond ce qui se rapporte aux invasions sarrasines.

Les moindres d'entre ces questions sont graves et nécessiteraient, pour les résoudre, de longues dissertations au bout desquelles la solution ne se trouverait probablement pas.

Dans le cours de notre travail, nous nous sommes servi assez indifféremment des noms d'*arabes*, *ismaélites*, *mores* et *sarrasins*, nous avons fait comme les chroniqueurs qui ajoutent encore à cette nomenclature les noms d'*agariens* et de *païens*. Ils ne paraissent pas avoir connu ceux d'*amazighs*, de *berbers* et de *madjous*. Tous ces noms sont séparés par des nuances, mais vraiment, ces nuances s'effacent devant l'étrange composition, devant le mélange de races que présentaient les bandes d'envahisseurs qui autour du noyau arabe-espagnol ou arabe-provençal, offraient des asiatiques, des africains, et qui réunissaient avec la masse musulmane, des juifs, des sabéens, des idolâtres et même des chrétiens.

De toutes ces dénominations, celle de *sarrasins* persiste dans la langue parlée; elle s'emploie, cela va presque sans dire, toujours en mauvaise part. Dans plusieurs localités de la Savoie, lors d'une querelle, parmi les invectives qui roulent, il n'est pas rare d'entendre celle de *race de sarrasin*.

Jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, nos codes sont pleins d'ordonnances contre les Sarrasins. On rencontre encore aujourd'hui de ces familles errantes qu'on qualifie aussi volontiers de Bohémiens